

Rubrique: Economie, travail et éducation
Sous-rubrique: Autorisation hôtellerie et restauration
Date de publication: KABVS 04.03.2026
Visible par le public jusqu'au: 04.06.2026
Numéro de publication: AR-VS05-0000002480

Entité de publication



Commune de Saint-Martin (VS), Rue de l'Eglise 5, 1969 St-Martin VS

Demande d'autorisation: hôtellerie et restauration – Elsa Lucia Silluzio Angéloz, Saint-Martin (VS)

Bénéficiaire de l'autorisation
Madame Elsa Lucia Silluzio Angéloz
Domicile:
Rue du Château 18
3979 Grône

Informations sur les locaux de l'organisation concernée

Auberge et gîtes d'Ossona
Parcelle n° 3775, lieu-dit Ossona, 1969 St-Martin

Description de la prestation de services

Prestations d'hébergement, mets et/ou boissons avec ou sans alcool à consommer sur place;
mets à emporter et/ou à livrer; boissons avec ou sans alcool à emporter et/ou à livrer

Heures d'ouverture : 07h00 - 23h00

Contenu de l'avis

Enseigne : Auberge et gîtes d'Ossona
Début de l'activité : 01.05.2026

Moyen de droit / Consultation

Conformément aux dispositions de la loi du 8 avril 2024 sur l'hébergement, la restauration et le commerce de détail de boissons alcoolisées, la Commune de St-Martin porte à la connaissance du public que la personne désignée ci-dessus lui a adressé une requête tendant à obtenir une autorisation d'exploiter au sens de ladite loi.

Les personnes qui auraient des observations à formuler à l'encontre de cette demande sont invitées à les adresser par écrit à la Commune, dans les 30 jours, dès la présente publication.

Point de contact
Commune de Saint-Martin (VS)
Rue de l'Eglise 5
1969 St-Martin VS

Délai
Expiration du délai : 03.04.2026